

# RPM – PARTIE 4

## DONNEES DISCONTINUES

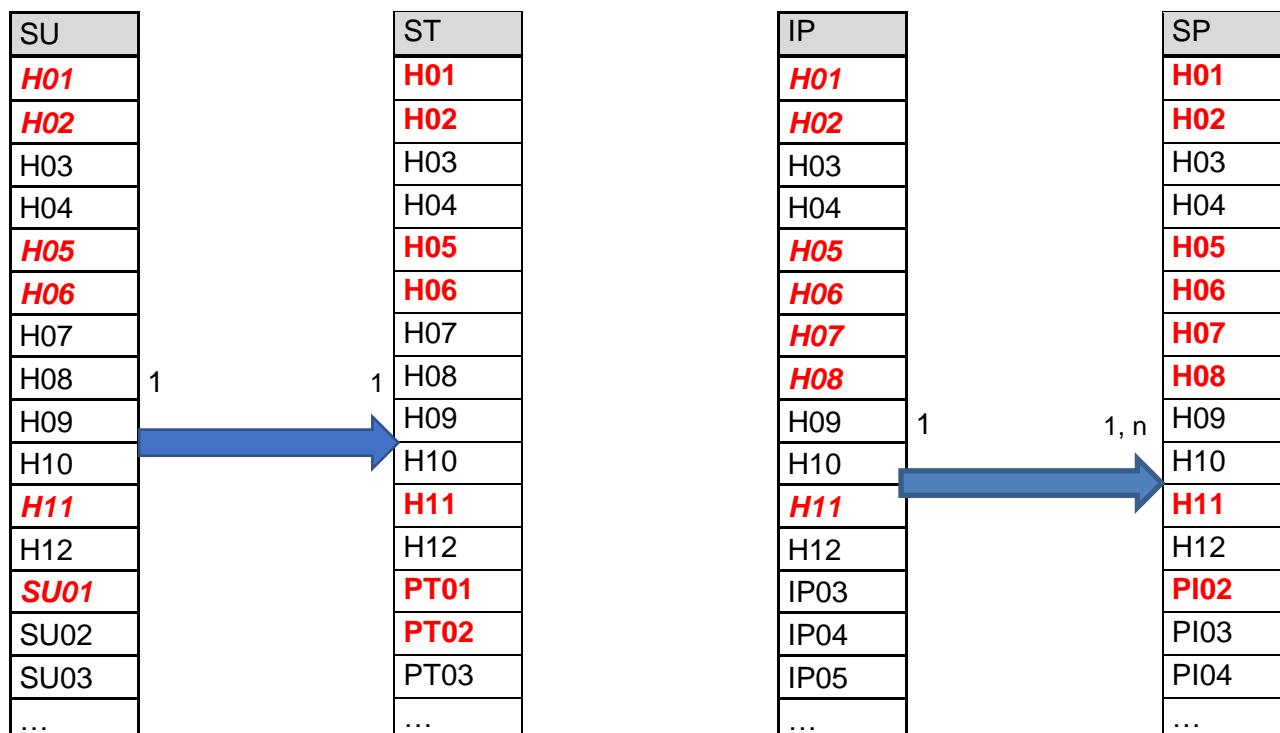
### TABLE DES MATIERES

0. Liens entre les fichiers .....	1
1. Sample Team (ST) – FACULTATIF .....	2
1.1. Nom .....	2
1.2. Contenu .....	2
1.3. Organisation.....	2
1.4. Description des champs et des valeurs admises .....	5
H01 / Application: Type psychiatrie .....	5
H02 / Code d'identification de l'institution, attribué par le SPF Santé publique.....	5
H03 / Niveau de données .....	5
H04 / Type de données .....	6
H05 / Année concernée (année d'enregistrement).....	6
H06 / Période statistique concernée (période d'enregistrement) .....	6
H07 / Numéro d'identification du patient, attribué par l'institution.....	7
H08 / Numéro d'ordre du séjour médico psychiatrique .....	7
H09 / Code longue durée .....	7
H10 / Filler .....	7
H11 / Numéro d'agrément, attribué par le pouvoir agréant .....	7
H12 / Version RPM .....	7
PT01 – PT24.....	8
2. Sample Patient (SP) – FACULTATIF .....	9
2.1. Nom .....	9
2.2. Contenu .....	9
2.3. Organisation.....	9
2.4. Description de champs et des valeurs admises .....	13
H01 / Application : type psychiatrie .....	13
H02 / Code d'identification de l'institution, attribué par le SPF Santé publique.....	13
H03 / Niveau de données .....	14

Données discontinues

H04 / Type de données .....	14
H05 / Année concernée (année d'enregistrement) .....	15
H06 / Période statistique concernée (période d'enregistrement) .....	15
H07 / Numéro d'identification du patient, attribué par l'institution.....	15
H08 / Numéro d'ordre séjour médico-psychiatrique .....	15
H09 / Code longue durée .....	16
H10 / Filler .....	17
H11 / Numéro d'agrément attribué par le pouvoir agréant .....	17
H12 / Version RPM .....	17
PI02 – PI13.....	18
PF01 – PF23 .....	18
PA01 – PA26.....	18

## 0. Liens entre les fichiers



Dans le schéma ci-dessus, vous pouvez retrouver **les champs clés (primary keys)** des fichiers en **rouge et italique**. Les champs clés sont des variables qui, par leur combinaison, permettent de rendre un record unique au sein d'un fichier : chaque combinaison de ces champs ne peut apparaître qu'une fois dans le fichier. Ceci est contrôlé durant le contrôle technique lors du chargement des fichiers dans Portahealth. En cas de problème, le chargement s'arrête et mentionne : **CONTRÔLES TECHNIQUES : PRIMARY KEYS NOK**. Cela signifie que soit un des champs clés est vide, soit des doubles apparaissent.

### Légende des tableaux des point 1.3. et 2.3.

#### M / O

M = Mandatory, champ obligatoire

O = Optionnel, non obligatoire sauf indication contraire dans les directives.

#### F / V

F = Fixe, le champ a une longueur fixe. Ceci est précisé pour chaque champ concerné.

V = Variable, le champ a une longueur minimale et maximale. Ceci est précisé pour chaque champ concerné.

#### C / N / ND2 / D

C = Caractère, des chiffres et des lettres peuvent être introduits dans ce champ.

N = Numérique, seuls des chiffres peuvent être introduits dans ce champ.

ND = Numérique, avec deux décimales obligatoires.

D = Date, doit être rempli selon le format JJMMAAAA (2 positions pour le jour, 2 positions pour le mois et 4 positions pour l'année).

# 1. Sample Team (ST) – FACULTATIF

## 1.1. Nom

XXX-P-VERS-ST-YYYY-P.TXT

Exemple :

001-P-1.0-ST-2019-1.TXT

## 1.2. Contenu

Dans ce fichier, on retrouve toute information concernant la composition de l'équipe, lié à l'unité de vie. Ce fichier reste vide pour une période d'enregistrement sans enregistrement d'échantillon.

Depuis le RPM 2002, les données dans ce fichier ne doivent plus être enregistrées.

Pour plus d'information, veuillez consulter l'annexe de ces directives : celle-ci- est similaire à celle présente dans les directives RPM de 2003.

## 1.3. Organisation

Ce fichier ne contient qu'un seul record par unité de vie et par période d'échantillon.

**Rouge et italique = champ clé**

<u>Numéro de champ</u>	<u>Nom de champ</u>	<u>Description</u>	<u>M / O</u>	<u>F / V</u>	<u>C / N / ND / D</u>	<u>Longueur</u>
<b>Champ 1</b>	<b>H01</b>	<b>Application : type psychiatrie</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>N</b>	<b>2</b>
#	#	#				
<b>Champ 2</b>	<b>H02</b>	<b>Code d'identification de l'institution, attribué par le SPF Santé publique</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>C</b>	<b>3</b>
#	#	#				
Champ 3	H03	Niveau de données	M	V	N	1 - 2
#	#	#				
Champ 4	H04	Type de données	M	V	N	1 - 2
#	#	#				
<b>Champ 5</b>	<b>H05</b>	<b>Année concernée</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>N</b>	<b>4</b>
#	#	#				
<b>Champ 6</b>	<b>H06</b>	<b>Période statistique concernée</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>N</b>	<b>1</b>
#	#	#				
Champ 7	H07	Numéro d'identification du patient, attribué par l'institution	O	V	C	0 - 13
#	#	#				
Champ 8	HPT01 08	Numéro d'ordre séjour médico-psychiatrique	O	V	N	0 - 3
#	#	#				
Champ 9	H09	Code longue durée	O	V	N	0 - 1
#	#	#				
Champ 10	H10	Filler	O	V	N	0 - 7
#	#	#				

<b>Champ 11</b>	<b>H11</b>	<b>Numéro d'agrément, attribué par le pouvoir agréant</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>C</b>	<b>3</b>
#	#	#				
Champ 12	H12	Version RPM	O	V	N	1 - 2
#	#	#				
<b>Champ 13</b>	<b>PT01</b>	<b>Jour d'enregistrement</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>D</b>	<b>8</b>
#	#	#				
<b>Champ 14</b>	<b>PT02</b>	<b>Numéro d'identification de l'unité de vie</b>	<b>M</b>	<b>V</b>	<b>N</b>	<b>1 - 3</b>
#	#	#				
Champ 15	PT03	Infirmiers psychiatriques : nombre d'ETP attribués à cette unité de vie	O	V	ND2	4 - 5
#	#	#				
Champ 16	PT04	Infirmiers psychiatriques : nombre d'heures effectivement effectuées pour l'équipe de soins de cette unité de vie	O	V	N	1 - 4
#	#	#				
Champ 17	PT05	Infirmiers sociaux qui travaillent exclusivement dans cette unité de vie : nombre d'ETP	O	V	ND2	4 - 5
#	#	#				
Champ 18	PT06	Infirmiers sociaux qui travaillent exclusivement dans cette unité de vie : nombre d'heures effectivement effectuées	O	V	N	1 - 4
#	#	#				
Champ 19	PT07	Infirmiers généraux et autres infirmiers : nombre d'ETP	O	V	ND2	4 - 5
#	#	#				
Champ 20	PT08	Infirmiers généraux et autres infirmiers : nombre d'heures effectivement effectuées	O	V	N	1 - 4
#	#	#				
Champ 21	PT09	Autre personnel soignant : nombre d'ETP attribué à cette unité de vie	O	V	ND2	4 - 5
#	#	#				
Champ 22	PT10	Autre personnel soignant : nombre d'heures effectivement effectuées pour l'équipe de soins de cette unité de vie	O	V	N	1 - 4
#	#	#				
Champ 23	PT11	Stagiaires de personnel infirmier ou soignant : nombre d'ETP attribué à cette unité de vie	O	V	ND2	4 - 5
#	#	#				
Champ 24	PT12	Stagiaires de personnel infirmier ou soignant : nombre d'heures effectivement effectuées pour	O	V	N	1 - 4

Données discontinues : Sample Team (ST) – FACULTATIF

		l'équipe de soins de cette unité de vie				
#	#	#				
Champ 25	PT13	Corps médical : nombre d'ETP attribué à dette unit é de vie	O	V	ND2	4 – 5
#	#	#				
Champ 26	PT14	Corps médical : nombre d'heures effectivement effectuées pour l'équipe de soins de cette unité de vie	O	V	N	1 – 4
#	#	#				
Champ 27	PT15	Personnel psychologue et pédagogue : nombre d'ETP attribué à dette unit é de vie	O	V	ND2	4 – 5
#	#	#				
Champ 28	PT16	Personnel psychologue et pédagogue : nombre d'heures effectivement effectuées pour l'équipe de soins de cette unité de vie	O	V	N	1 – 4
#	#	#				
Champ 29	PT17	Personnel d'assistance social : nombre d'ETP attribué à dette unit é de vie	O	V	ND2	4 – 5
#	#	#				
Champ 30	PT18	Personnel d'assistance social : nombre d'heures effectivement effectuées pour l'équipe de soins de cette unité de vie	O	V	N	1 – 4
#	#	#				
Champ 31	PT19	Personnel resocialisant : nombre d'ETP attribué à dette unit é de vie	O	V	ND2	4 – 5
#	#	#				
Champ 32	PT20	Personnel resocialisant : nombre d'heures effectivement effectuées pour l'équipe de soins de cette unité de vie	O	V	N	1 – 4
#	#	#				
Champ 33	PT21	Autres membres de l'équipe de soins : nombre d'ETP attribué à dette unit é de vie	O	V	ND2	4 – 5
#	#	#				
Champ 34	PT22	Autres membres de l'équipe de soins : nombre d'heures effectivement effectuées pour l'équipe de soins de cette unité de vie	O	V	N	1 – 4
#	#	#				
Champ 35	PT23	Stagiaires à l'exception du personnel infirmier et soignant : nombre d'ETP attribué à dette unit é de vie	O	V	ND2	4 – 5
#	#	#				

Champ 36	PT24	Stagiaires à l'exception du personnel infirmier et soignant : nombre d'heures effectivement effectuées pour l'équipe de soins de cette unité de vie	O	V	N	1 – 4
#	#	#				

#### **1.4. Description des champs et des valeurs admises**

##### **H01 / Application: Type psychiatrie**

Champ clé

Format fixe: 2 chiffres

Ce code indique de quel type d'institution il s'agit.

##### **Table 1-1 : valeurs autorisées type psychiatrie**

Code	Description
71	Hôpital psychiatrique (HP)
72	Service Psychiatrique Hôpital Général (SPHG)

##### **H02 / Code d'identification de l'institution, attribué par le SPF Santé publique**

Champ clé

Format fixe: 3 caractères (le plus souvent des chiffres)

Pour chaque institution, le SPF Santé publique détermine la valeur de ce champ. Il ne s'agit pas du numéro d'agrément attribué par le pouvoir agréant (voir champ H11).

Pour une SPHG, le code d'identification de l'institution est toujours celui utilisé par l'hôpital général.

##### **H03 / Niveau de données**

Champ obligatoire

Longueur minimale: 1 chiffre

Longueur maximale: 2 chiffres

##### **Table 1-2 : valeurs possibles pour le champ H03**

Code	Description
1	Données au niveau de l'institution
2	Données au niveau de l'index de service de traitement
3	Données au niveau de l'unité de vie
4	Données au niveau du séjour médico-psychiatrique

##### **Table 1-3 : valeurs possibles, par fichier, pour le champ H03**

Code	Fichier
1	SI
2	DR
3	SU

3	ST
4	IP
4	MA
4	MT
4	ID
4	MD
4	SP

Dans ce fichier, la valeur #3# doit toujours être remplie: Il s'agit ici de données au niveau de l'unité de vie.

### **H04 / Type de données**

Champ obligatoire

Longueur minimale: 1 chiffre

Longueur maximale: 2 chiffres

#### **Table 1-4 : valeurs possibles pour le champ H04**

Code	Fichier
1	SI
1	DR
1	SU
2	ST
1	IP
2	MA
3	MT
4	ID
5	MD
6	SP

Dans ce fichier, la valeur #2# doit toujours être remplie.

### **H05 / Année concernée (année d'enregistrement)**

Champ clé

Format fixe: 4 chiffres

Il s'agit de l'année calendrier sur laquelle les données du fichier portent.

Exemple :

#2019#

### **H06 / Période statistique concernée (période d'enregistrement)**

Champ clé

Format fixe: 1 chiffre

#### **Table 1-5 : valeurs autorisées pour la période d'enregistrement**

Code	Description
1	Période statistique du 1er janvier au 30 juin inclus (premier semestre)
2	Période statistique du 1er juillet au 31 décembre inclus (deuxième semestre)



### **H07 / Numéro d'identification du patient. attribué par l'institution**

Champ optionnel  
Longueur minimale: 0 caractère  
Longueur maximale: 13 caractères

**Dans le fichier ST**, ce champ ne contient aucune donnée car **aucune information** sur les patients n'est enregistrée dans celui-ci. Dans le fichier ST, nous ne trouverons donc que ##.

### **H08 / Numéro d'ordre du séjour médico psychiatrique**

Champ optionnel  
Longueur minimale: 0 caractère  
Longueur maximale: 3 caractères

**Dans le fichier ST**, ce champ ne contient **aucune donnée** car aucune information sur les patients n'est enregistrée dans celui-ci. Dans le fichier ST, nous ne trouverons donc que ##.

### **H09 / Code longue durée**

Champ optionnel  
Longueur minimale: 0 caractère  
Longueur maximale: 1 caractères

**Dans le fichier ST**, ce champ ne contient **aucune donnée** car aucune information sur les patients n'est enregistrée dans celui-ci. Dans le fichier ST, nous ne trouverons donc que ##.

### **H10 / Filler**

Champ optionnel  
Longueur minimale: 0 chiffre  
Longueur maximale: 7 chiffres

Ce champ ne contient **aucune donnée**. Dans le fichier ST, nous ne trouverons donc que ##.

### **H11 / Numéro d'agrément. attribué par le pouvoir agréant**

Champ obligatoire  
Format fixe: 3 caractères

Ce numéro d'agrément consiste en une série de chiffres ou de lettres attribuée par l'autorité compétente à l'institution psychiatrique dans le cadre de son agrément. Il peut s'agir à la fois d'un agrément, d'un agrément provisoire ou d'une prolongation d'agrément provisoire.

Le numéro d'agrément d'un service psychiatrique d'un hôpital général (SPHG) est celui de l'hôpital général.

### **H12 / Version RPM**

Champ optionnel  
Longueur minimale: 1 chiffre  
Longueur maximale: 2 chiffres

La valeur de ce champ est déterminée par le SPF Santé publique. A l'heure actuelle, il s'agit de #5#.

### **PT01 – PT24**

Pour plus d'information concernant les champs PT01 à PT24 inclus, veuillez consulter l'annexe de ces directives : celle -ci est similaire à celle présente dans les directives RPM de 2003.

## 2. Sample Patient (SP) – FACULTATIF

### 2.1. Nom

XXX-P-VERS-SP-YYYY-P.TXT

Exemple :

001-P-1.0-SP-2019-1.TXT

### 2.2. Contenu

Le jour d'enregistrement, un nombre de données concernant le fonctionnement du patient sont enregistrés.

Ce fichier reste vide pour une période d'enregistrement sans enregistrement d'échantillon.

Depuis 2002, les données dans ce fichier ne doivent plus être enregistrées/

Pour plus d'information, veuillez consulter l'annexe de ces directives : celle-ci est similaire à celle présente dans les directives RPM de 2003.

### 2.3. Organisation

Ce fichier ne contient qu'un seul record par jour d'enregistrement, par patient et par unité de vie.

**Rouge et italique = champ clé**

Numéro de champ	Nom de champ	Description	M / O	F / V	C / N / ND / D	Longueur
<b>Champ 1</b>	<b>H01</b>	<b>Application : type psychiatrie</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>N</b>	<b>2</b>
#	#	#				
<b>Champ 2</b>	<b>H02</b>	<b>Code d'identification de l'institution, attribué par le SPF Santé publique</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>C</b>	<b>3</b>
#	#	#				
Champ 3	H03	Niveau de données	M	V	N	1 - 2
#	#	#				
Champ 4	H04	Type de données	M	V	N	1 - 2
#	#	#				
<b>Champ 5</b>	<b>H05</b>	<b>Année concernée</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>N</b>	<b>4</b>
#	#	#				
<b>Champ 6</b>	<b>H06</b>	<b>Période statistique concernée</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>N</b>	<b>1</b>
#	#	#				
<b>Champ 7</b>	<b>H07</b>	<b>Numéro d'identification du patient, attribué par l'institution</b>	<b>O</b>	<b>V</b>	<b>C</b>	<b>1 - 13</b>
#	#	#				
<b>Champ 8</b>	<b>H08</b>	<b>Numéro d'ordre séjour médico-psychiatrique</b>	<b>O</b>	<b>V</b>	<b>N</b>	<b>1 - 3</b>
#	#	#				
Champ 9	H09	Code longue durée	O	V	N	0 - 1
#	#	#				

## Données discontinues : Sample Patient (SP) – FACULTATIF

Champ 10	H10	Filler	O	V	N	0 - 7
#	#	#				
<b>Champ 11</b>	<b>H11</b>	<b>Numéro d'agrément, attribué par le pouvoir agréant</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>C</b>	<b>3</b>
#	#	#				
Champ 12	H12	Version RPM	O	V	N	1 - 2
#	#	#				
<b>Champ 13</b>	<b>PI02</b>	<b>Jour d'enregistrement</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>D</b>	<b>8</b>
#	#	#				
Champ 14	PI03	Index du service de traitement	O	V	C	1 - 3
#	#	#				
<b>Champ 15</b>	<b>PI04</b>	<b>Numéro d'identification de l'unité de vie</b>	<b>O</b>	<b>V</b>	<b>N</b>	<b>1 - 3</b>
#	#	#				
Champ 16	PI05	Numéro du groupe de traitement 1	O	V	N	1 - 2
#	#	#				
Champ 17	PI06	Numéro du groupe de traitement 2	O	V	N	1 - 2
#	#	#				
Champ 18	PI07	Présence du patient pendant le premier jour de la semaine d'enregistrement	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 19	PI08	Présence du patient pendant le deuxième jour de la semaine d'enregistrement	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 20	PI09	Présence du patient pendant le troisième jour de la semaine d'enregistrement	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 21	PI10	Présence du patient pendant le quatrième jour de la semaine d'enregistrement	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 22	PI11	Présence du patient pendant le cinquième jour de la semaine d'enregistrement	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 23	PI12	Présence du patient pendant le sixième jour de la semaine d'enregistrement	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 24	PI13	Présence du patient pendant le septième jour de la semaine d'enregistrement	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 25	PF01	Fonctionnement de base : alimentation	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 26	PF02	Fonctionnement de base : se laver	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 27	PF03	Fonctionnement de base : mobilité	O	F	N	1
#	#	#				

## Données discontinues : Sample Patient (SP) – FACULTATIF

Champ 28	PF04	Fonctionnement de base : déplacement aux toilettes	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 29	PF05	Fonctionnement de base : incontinence	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 30	PF06	Fonctionnement de base : reconnaissance des personnes	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 31	PF07	Fonctionnement de base : alimentation	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 32	PF08	Fonctionnement social : transport en commun	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 33	PF09	Fonctionnement social : faire des courses	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 34	PF10	Fonctionnement social : gérer l'argent	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 35	PF11	Fonctionnement social : autonomie administrative	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 36	PF12	Gestion du comportement : degré d'initiative	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 37	PF13	Gestion du comportement : loisirs	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 38	PF14	Gestion du comportement : comportement socialement acceptable	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 39	PF15	Gestion du comportement : observation de la communication avec autrui	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 40	PF16	Gestion du comportement : réaction d'autrui à la présentation	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 41	PF17	Gestion du comportement : contribution à l'ambiance et au maintien du cadre de vie	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 42	PF18	Gestion du comportement : respect d'autrui	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 43	PF19	Gestion du comportement : lien effectif avec des amis	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 44	PF20	Fonctionnement relationnel avec les cohabitants	O	F	N	1
#	#	#				

## Données discontinues : Sample Patient (SP) – FACULTATIF

Champ 45	PF21	Fonctionnement relationnel amis (non cohabitants)	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 46	PF22	Fonctionnement relationnel avec frères et sœurs	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 47	PF23	Fonctionnement relationnel avec les figures parentales	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 48	PA01	Les soins : urgence psychiatrique	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 49	PA02	Les soins : anamnèse	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 50	PA03	Les soins : observation structurée	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 51	PA04	Les soins : activité diagnostique	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 52	PA05	Les soins : régime diététique	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 53	PA06	Les soins : activités du travail	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 54	PA07	Les soins : entraînement des aptitudes socio-économiques	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 55	PA08	Les soins : accompagnement thérapeutique des activités ménagères	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 56	PA09	Les soins : accompagnement thérapeutique des problèmes socioculturelles, sociales et de loisirs	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 57	PA10	Les soins : accompagnement thérapeutique des problèmes sociaux ou juridiques	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 58	PA11	Les soins : encadrement et apprentissage à la relation patient - milieu	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 59	PA12	Les soins : psychothérapie	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 60	PA13	Les soins : administration de médication psychopharmacologique	O	V	N	1 - 3
#	#	#				
Champ 61	PA14	Les soins : administration de médication somatique	O	V	N	1 - 3
#	#	#				
Champ 62	PA15	Les soins : administration de médication I.M. / S.C. / I.D.	O	V	N	1 - 3
#	#	#				
Champ 63	PA16	Les soins : enregistrement des paramètres biologiques	O	F	N	1

#	#	#				
Champ 64	PA17	Les soins : prélèvement de sang	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 65	PA18	Les soins : soins à une plaie	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 66	PA19	Les soins : liberté de déplacement	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 67	PA20	Les soins : accompagnement physique vers et à partir d'un autre service ou institution	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 68	PA21	Les soins : moyen de contention	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 69	PA22	Les soins : isolement au cabanon	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 70	PA23	Les soins : mesure d'isolement (autre que cabanon)	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 71	PA24	Les soins : activités régulières – pour un patient (système)	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 72	PA25	Les soins : activités régulières – pour un groupe de patient (systèmes)	O	F	N	1
#	#	#				
Champ 73	PA26	Les soins : activités d'accompagnement thérapeutiques non structurées et non planifiées	O	F	N	1
#	#	#				

## 2.4. Description de champs et des valeurs admises

### H01 / Application : type psychiatrie

Champ clé

Format fixe : 2 chiffres

Ce code indique de quel type d'institution il s'agit.

#### Table 2-1 : valeurs autorisées type psychiatrie

Code	Description
71	Hôpital psychiatrique (HP)
72	Service Psychiatrique Hôpital Général (SPHG)

### H02 / Code d'identification de l'institution, attribué par le SPF Santé publique

Champ clé

Format fixe : 3 caractères (le plus souvent des chiffres)

Pour chaque institution, le SPF Santé publique détermine la valeur de ce champ. Il ne s'agit pas du numéro d'agrément attribué par le pouvoir agréant (voir champ H11).

Pour une SPHG, le code d'identification de l'institution est toujours celui utilisé par l'hôpital général.

### **H03 / Niveau de données**

Champ obligatoire

Longueur minimale : 1 chiffre

Longueur maximale : 2 chiffres

**Table 2-2 : valeurs possibles pour le champ H03**

Code	Description
1	Données au niveau de l'institution
2	Données au niveau de l'index de service de traitement
3	Données au niveau de l'unité de vie
4	Données au niveau du séjour médico-psychiatrique

**Table 2-3 : valeurs possibles, par fichier, pour le champ H03**

Code	Fichier
1	SI
2	DR
3	SU
3	ST
4	IP
4	MA
4	MT
4	ID
4	MD
4	SP

Dans ce fichier, la valeur #4# doit toujours être remplie: il s'agit ici de données au niveau du séjour médico-psychiatrique.

### **H04 / Type de données**

Champ obligatoire

Longueur minimale : 1 chiffre

Longueur maximale : 2 chiffres

**Table 1-4 : valeurs possibles pour le champ H04**

Code	Fichier
1	SI
1	DR
1	SU
2	ST
1	IP
2	MA
3	MT
4	ID
5	MD
6	SP



Dans ce fichier, la valeur #6# doit toujours être remplie.

### **H05 / Année concernée (année d'enregistrement)**

Champ clé

Format fixe : 4 chiffres

Il s'agit de l'année calendrier sur laquelle les données du fichier portent.

Exemple :

#2019#

### **H06 / Période statistique concernée (période d'enregistrement)**

Champ clé

Format fixe : 1 chiffre

#### **Table 1-5 : valeurs autorisées pour la période d'enregistrement**

Code	Description
1	Période statistique du 1er janvier au 30 juin inclus (premier semestre)
2	Période statistique du 1er juillet au 31 décembre inclus (deuxième semestre)

### **H07 / Numéro d'identification du patient, attribué par l'institution**

Champ clé

Longueur minimale : 1 caractère

Longueur maximale : 13 caractères

Le numéro d'identification du patient est une suite alphanumérique unique (chiffres en combinaisons avec des lettres ou non) attribuée par l'institution elle-même et qui, au sein de cette institution, ne change pas.

Si le patient est admis de manière médico-psychiatrique plusieurs fois dans l'institution, le même numéro d'identification anonyme est toujours utilisé, tout au long des années.

Le numéro d'identification ne peut contenir aucun élément rendant possible l'identification du patient en-dehors de l'institution psychiatrique.

En cas de réadmission plus d'un an après la précédente sortie médico-psychiatrique, un même patient reçoit un autre numéro d'identification unique.

### **H08 / Numéro d'ordre séjour médico-psychiatrique**

Champ clé

Longueur minimale : 1 chiffre

Longueur maximale : 3 chiffres

Chaque séjour médico-psychiatrique d'un patient reçoit un numéro d'ordre. Ce dernier commence toujours par 1 si il s'agit du premier séjour médico-psychiatrique dans l'institution ou s'il s'agit du premier séjour médico-psychiatrique depuis le début de l'enregistrement RPM dans l'institution. Pour chacun des séjours médico-psychiatriques suivants, ce numéro est augmenté de 1.

**H09 / Code longue durée**

Champ optionnel

Longueur minimale : 0 chiffre

Longueur maximale : 1 chiffre

La durée globale d'un séjour médico-psychiatrique peut être déduite du champ MD04 dans le fichier MD (sortie médico-psychiatrique : nombre de jour depuis l'admission médico-psychiatrique). Ce nombre ne correspond pas nécessairement avec le nombre de jours que le patient a effectivement passé en traitement dans l'institution. En effet, certaines périodes de sorties intermédiaires-psychiatriques peuvent prendre place durant le séjour.

**Table 2-6 : valeurs possibles pour le code longue durée**

Code	Description
1	Séjour médico-psychiatrique complet
2	Début du séjour médico-psychiatrique
3	Séjour médico-psychiatrique intermédiaire
4	Fin du séjour médico-psychiatrique

**Séjour médico-psychiatrique complet (code longue durée = #1#)**

Quand le code longue durée = #1#, les records présents dans cet envoi décrivent la période complète d'un séjour médico-psychiatrique : l'admission médico-psychiatrique et la sortie médico-psychiatrique tombent dans ce cas dans une seule et même période statistique.

Un enregistrement contient dans ce cas :

- 1 record dans le fichier MA;
- 1 ou plusieurs records dans le fichier MT;
- 0, 1 ou plusieurs records dans le fichier ID;
- 1 record dans le fichier MD.

**Début du séjour médico-psychiatrique (code longue durée = #2#)**

Les records présents dans cet envoi avec code longue durée = #2# décrivent un séjour médico-psychiatrique dont l'admission médico-psychiatrique prend place dans cette période d'enregistrement mais pas la sortie médico-psychiatrique.

Un enregistrement contient dans ce cas :

- 1 record dans le fichier MA;
- 0, 1 ou plusieurs records dans le fichier MT;
- 0, 1 ou plusieurs records dans le fichier ID;
- 0 record dans le fichier MD.

**Séjour médico-psychiatrique intermédiaire (code longue durée = #3#)**

Les records présents dans cet envoi avec code longue durée = #3# décrivent un séjour médico-psychiatrique dont l'admission médico-psychiatrique prend place dans une période d'enregistrement précédente et dont la sortie médico-psychiatrique n'a pas encore eu lieu.

Un enregistrement contient dans ce cas :

- 1 record dans le fichier MA;
- 0, 1 ou plusieurs records dans le fichier MT;

- 0, 1 ou plusieurs records dans le fichier ID;
- 0 record dans le fichier MD.

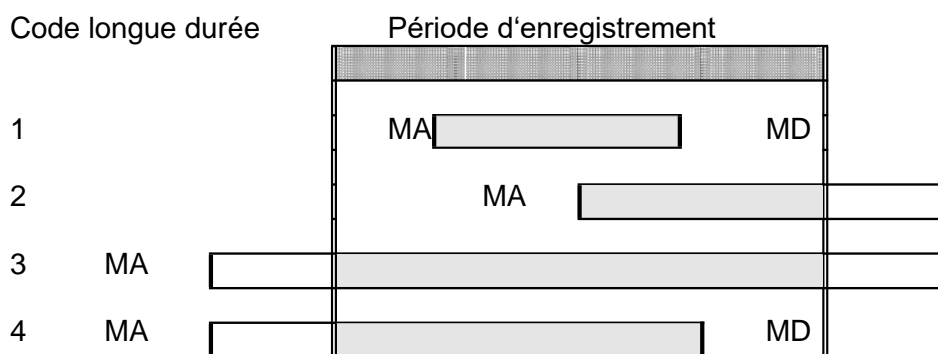
Fin du séjour médico-psychiatrique (code longue durée = #4#)

Les records présents dans cet envoi avec code longue durée = #4# décrivent un séjour médico-psychiatrique dont l'admission médico-psychiatrique prend place dans une période d'enregistrement précédente et dont la sortie médico-psychiatrique a lieu dans la période d'enregistrement concernée.

Un enregistrement contient dans ce cas :

- 1 record dans le fichier MA;
- 1 ou plusieurs records dans le fichier MT;
- 0, 1 ou plusieurs records dans le fichier ID;
- 1 record dans le fichier MD.

Schéma :



**H10 / Filler**

Champ optionnel

Longueur minimale : 0 chiffre

Longueur maximale : 7 chiffres

Ce champ ne contient **aucune donnée**.

**H11 / Numéro d'agrément attribué par le pouvoir agréant**

Champ obligatoire

Format fixe : 3 caractères

Ce numéro d'agrément consiste en une série de chiffres ou de lettres attribuée par l'autorité compétente à l'institution psychiatrique dans le cadre de son agrément. Il peut s'agir à la fois d'un agrément, d'un agrément provisoire ou d'une prolongation d'agrément provisoire.

Le numéro d'agrément d'un service psychiatrique d'un hôpital général (SPHG) est celui de l'hôpital général.

**H12 / Version RPM**

Champ optionnel

Longueur minimale : 1 chiffre

Longueur maximale : 2 chiffres

La valeur de ce champ est déterminée par le SPF Santé publique. A l'heure actuelle, il s'agit de #5#.

### **PI02 – PI13**

Pour plus d'information concernant les champs PT01 à PT24 inclus, veuillez consulter l'annexe de ces directives : celle -ci est similaire à celle présente dans les directives RPM de 2003.

### **PF01 – PF23**

Pour plus d'information concernant les champs PT01 à PT24 inclus, veuillez consulter l'annexe de ces directives : celle -ci est similaire à celle présente dans les directives RPM de 2003.

### **PA01 – PA26**

Pour plus d'information concernant les champs PT01 à PT24 inclus, veuillez consulter l'annexe de ces directives : celle -ci est similaire à celle présente dans les directives RPM de 2003.